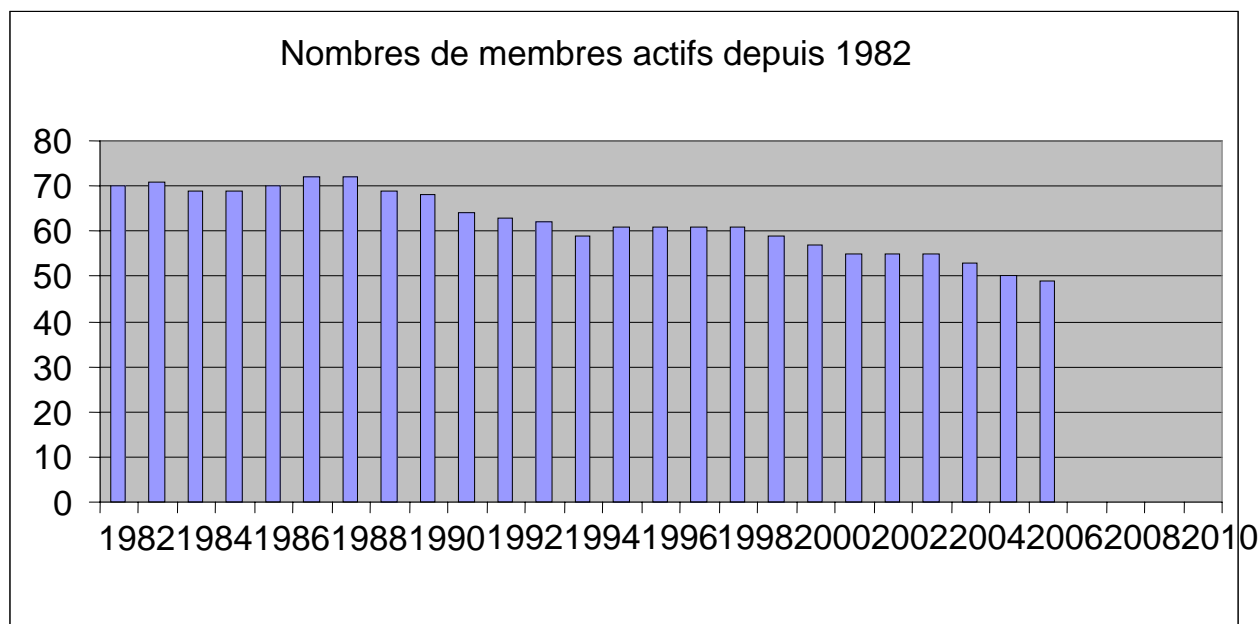


## RAPPORT DE L'ASSOCIATION OF MANITOBA LAND SURVEYORS À L'INTENTION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2006 DU CCAG

---

L'AMLS a tenu sa 126<sup>ième</sup> Assemblée générale annuelle les 14 et 15 septembre 2006 à Brandon au Canada Inn du Keystone Centre. L'Assemblée a débuté par un séminaire sur le développement professionnel à l'égard de la réalisation de profits dans la pratique de l'arpentage, animé par M. Wayne Newell de la Nouvelle-Écosse. Lors de notre Assemblée, les membres ont voté en faveur d'établir les cotisations annuelles des membres actifs à 1712.26\$ (TPS en sus) et celles des membres retraités à 50.00\$ (TPS en sus).

Le nombre d'arpenteurs-géomètres actifs au Manitoba ne cesse de diminuer et cette situation demeure un défi de taille pour notre Association. À ce jour, l'Association compte 49 membres actifs (30 œuvrent dans le secteur privé, 16 dans le secteur public et 3 sont retraités, mais ces derniers paient toujours leur cotisations de membres actifs), 21 membres retraités et 11 étudiants. Aucun de nos membres actifs n'est âgé dans la vingtaine, 9% sont âgés dans la trentaine, 16% dans la quarantaine, 62% dans la cinquantaine et 13% sont âgés de soixante ans ou plus. Les possibilités d'emploi limitées, le nombre de candidats/étudiants et les possibilités de stage représentent le cœur du problème. Le tableau suivant dresse un aperçu du nombre de membres actifs au sein de notre Association depuis 1982.



L'Association poursuit ses négociations avec un comité gouvernemental afin d'élaborer une nouvelle Loi sur les arpenteurs-géomètres. Les changements importants que nous cherchons à apporter à la présente Loi incluent la participation du public aux opérations

de l'Association, une définition améliorée de la pratique de l'arpentage, un processus disciplinaire simplifié, la possibilité que les membres puissent s'incorporer, une prescription ultime à l'égard des responsabilités et la délégation de certains pouvoirs aux règlements administratifs. Les membres s'inquiètent de la position du comité et ils désirent que la disposition "Droit de pratique exclusive" soit formulé comme suit "Subordonné au paragraphe (2), seul un arpenteur-géomètre autorisé de la province du Manitoba ou un ordre professionnel peut, contre rémunération, procéder à des travaux d'arpentage ". Le comité a ajouté les mots "**contre rémunération**" à la formulation proposée.

L'Association examine présentement les objectifs, le curriculum et les ressources du programme des technologies géomatiques du Collège Red River et elle s'apprête à recommander certains changements qui auront pour but d'encourager les étudiants à poursuivre une carrière d'arpenteur-géomètre dans la Province du Manitoba et d'y demeurer.

L'AMLS a relevé 3 incidents de pratique non autorisée au cours de la période 2005/2006. Le comité de la pratique non autorisée a réglé le premier incident par le biais d'une lettre informative et le second par le biais de la reformulation d'une publicité. Le comité mixte de l'Association des ingénieurs et des géoscientifiques du Manitoba et l'Association of Manitoba Land Surveyors discutera du troisième incident lors de la réunion prévue à l'automne.

Lors d'une Assemblée générale spéciale tenue le 24 avril 2006, les membres ont rejeté la résolution suivante: "Lorsqu'un arpenteur-géomètre du Manitoba rend un avis quant à l'emplacement ou à l'état d'une limite naturelle, il ou elle doit se rendre personnellement sur les lieux du site afin de constater les éléments de preuves pertinents".

Le 22 juin 2006, nous avons tenu notre tournoi de golf de bienfaisance au Portage Golf Club, situé à Portage la Prairie au Manitoba et il s'agissait du second tournoi parrainé par l'AMLS en collaboration avec le Children's Miracle Network. L'organisation caritative locale est le Children's Hospital Foundation du Manitoba. 43 golfeurs et 16 commanditaires étaient présents à ce tournoi et cette activité a permis d'amasser 4200.00\$, lesquels furent versés à la Children's Hospital Foundation.

F. Wayne Leeman, M.L.S.

Administrateur et représentant de l'AMLS au sein du CCAG